

ABONNEMENTS
 Tarifs 6 mois S. M. 1.50
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ETRANGER 33.60 16.80 8.40
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes
LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro 10 ct

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum p^r annonce . . . 2.-
 Suisse 0.30
 Etranger 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME 0.50

Le dé en est jeté

C'en est fait, par près de 90,000 voix de majorité, le peuple suisse vient de décider son entrée dans la Société des Nations. De leur côté 13 sur 25 des États composant la Confédération helvétique se sont déclarés favorables à cette adhésion. Il en reste donc douze qui s'y sont opposés.

A moins d'une surprise que nous réserverait la vérification de la votation, et quoique les résultats de soixante communes du canton des Grisons fassent défaut au moment où nous écrivons ces premières impressions, ce qui pourrait modifier le résultat total de ce canton, mais non pas suffisamment, croyons-nous, pour faire de cet Etat acceptant un rejetant, on peut donc déclarer que notre pays, malgré une très forte opposition, puisqu'elle s'est manifestée par plus de 320,000 voix et par la volonté de 12 États, entre à son tour dans le sillage des vainqueurs de la guerre.

C'est grâce aux énormes majorités affirmatives fournies par la Suisse romande, pour le canton de Vaud elle est de près de 60,000 voix, près de 20,000 voix pour celui de Neuchâtel, de même pour Genève, tandis que le Jura bernois en donne un dépassement de 16,000 voix et Fribourg près de 14,000 voix, que la Suisse entrera dans la Société des Nations.

Au lendemain du vote, il est assez intéressant de rapprocher les résultats des pronostics faits la veille. Ainsi l'on constate que contrairement à ce que croyait le correspondant zurichois à la « Tribune de Lausanne », le canton de St-Gall fournit une majorité négative, ainsi que Schaffhouse, Bâle-Campagne et surtout Argovie dont les non doublent presque les oui, alors qu'il prédisait une majorité d'acceptants dans ces États. Par contre, il a été plus heureux dans ses prophéties en ce qui concerne les cantons de Thurgovie, Appenzell et les cantons de la Suisse primitive.

Parmi les cantons donnant de fortes majorités négatives, on remarque Zurich, qui dépasse les 20,000, Schwytz, près de 6000, ainsi que Soleure, alors qu'Argovie atteint 15,000. Le canton bilingue du Valais vient grossir de 10,000 voix environ et Fribourg de 14,000 voix la majorité des acceptants.

Certes, les résultats du canton de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont été pour nous opposants, pour les raisons indiquées au cours de la campagne, une grosse désillusion. Nous avons dû constater qu'un grand nombre des ouvriers nos camarades ont cru pouvoir encore placer leur confiance dans la Société bourgeoise des Nations. C'est, nous le croyons, ainsi que le disait très justement Paul Graber, leur immense désir de paix qui les a engagés à voter oui.

Durant toute cette campagne, nous n'avons pas voulu nous en tenir aux résultats immédiats. Nous croyions, notre conviction faite, qu'il était de notre devoir de nous opposer même à un courant d'opinion populaire pour crier notre garde-à-vous. Il est des heures où il faut savoir le faire.

Si momentanément, il n'a pas été entendu, nous ne croyons pas moins que les événements nous donneront raison, car la vraie Société des Nations n'est pas possible tant que le socialisme n'a pas fait disparaître les barrières économiques divisant les peuples, et supprimer les classes. Ce n'est pas la charité que nous réclamons pour les travailleurs, mais l'application de la justice. En dehors d'elle et de son parachèvement : l'amour, la vraie paix n'est pas réalisable.

Et maintenant, quoiqu'il advienne, nous avons dégagé notre responsabilité.

Abel VAUCHER.

Résultats des cantons

Cantons	Oui	Non
Zurich	46,280	66,887
Berne	65,443	56,014
Lucerne	15,532	14,454
Uri	1,008	3,410
Schwyz	2,564	8,477
Obwald	1,802	1,267
Nidwald	1,391	1,014
Glaris	2,289	4,520
Zoug	2,845	3,145
Fribourg	20,080	6,101
Soleure	9,891	15,002
Bâle-Ville	10,686	12,030
Bâle-Campagne	5,545	9,141
Schaffhouse	4,360	6,557
Appenzell R.-E.	5,564	5,377
Appenzell R.-I.	1,266	1,270
Saint-Gall	25,931	30,017
Grisons	11,991	10,602
Argovie	18,014	33,182
Thurgovie	16,221	11,445
Tessin	15,460	2,849
Vaud	63,284	4,800
Valais	19,000	5,900
Neuchâtel	23,022	4,135
Genève	25,191	5,143
Total	414,660	322,739

Etats acceptants, 13 ; Etats rejetants, 12.

Résultats du canton de Neuchâtel

District de Neuchâtel	Oui	Non
Neuchâtel	3129	528
Serrières	369	72
La Coudre	66	11
Hauterive	107	21
Saint-Blaise	337	47
Marin-Epagnier	117	34
Thielle-Wavre	40	—
Cornaux	108	1
Cressier	164	6
Enges	52	—
Landeron-Combes	330	21
Lignières	150	2
Total du district	4969	743

District de Boudry	Oui	Non
Boudry	346	25
Cortailod	279	16
Colombier	420	20
Auvernier	201	9
Pesaux	427	114
Corcelles-Cormondèche	374	31
Bôle	130	16
Rochefort	149	5
Brot-Dessous	34	2
Bevaix	296	3
Gorgier	209	4
Saint-Aubin-Sauges	268	23
Fresens	32	1
Montalchez	62	—
Vaumarcus-Vernéaz	39	—
Total du district	3266	269

District du Val-de-Travers	Oui	Non
Môtiers	254	22
Couvet	579	137
Travers	383	39
Noiraigue	116	10
Boveresse	139	12
Fleurier	746	153
Buttes	222	49
La Côte-aux-Fées	177	4
Saint-Sulpice	176	61
Les Verrières	331	15
Les Bayards	187	2
Total du district	3310	504

District du Val-de-Ruz	Oui	Non
Cernier	328	29
Chézard-Saint-Martin	233	22
Dombresson	241	8
Villiers	87	—
Le Pâquier	62	—
Savagnier	137	1
Fenin-Vilars-Saules	77	3
Fontaines	79	27
Engollon	20	—
Fontainemelon	169	36
Hauts-Geneveys	102	25
Boudevilliers	107	2
Valangin	97	15
Colfrane	90	7
Geneveys-sur-Coffrane	116	11
Montmolin	37	—
Total du district	1982	186

District du Locle	Oui	Non
Le Locle	1633	875
Les Bremets	233	29
Cerneux-Péquignot	83	—
La Brévine	191	3
Bémont	55	—
La Chaux-du-Milieu	142	1
Les Ponts-de-Martel	402	15
Brot-Plamboz	87	1
Total du district	2826	924

District de La Chaux-de-Fonds	Oui	Non
La Chaux-de-Fonds	5923	1382
Les Eplatures	138	32
Les Planchettes	58	2
La Sagne	322	19
Total du district	6441	1435

Récapitulation par districts	Oui	Non
Neuchâtel	4969	743
Boudry	3266	269
Val-de-Travers	3310	504
Val-de-Ruz	1982	186
Le Locle	2826	924
La Chaux-de-Fonds	6441	1435
Militaires au service	228	74
Total du canton	23022	4135

Ces résultats, qui sont ceux communiqués par les premières dépêches, peuvent évidemment encore être modifiés. Ainsi donc, il manque les résultats de quinze communes du canton des Grisons. Partout, on constate une très forte participation au scrutin, particulièrement en Suisse romande.

Voici dans l'ordre de l'importance de leur participation au scrutin la liste des États : Schaffhouse 86,5 %, Thurgovie 84,8, St-Gall 83,6, Appenzell-Int. 83,1, Zurich 82,6, Vaud 80,5, Glaris 79,5, Appenzell-Ext. 79,2, Neuchâtel 78,3, Uri 77,3, Genève 77, Bâle-Campagne 76,5, Fribourg 76,2, Zoug 76, Soleure 75,4, Valais 75,2, Argovie 75, Grisons 74,2, Schwytz 73,3, Bâle-Ville 72,8, Nidwald 71,1, Berne 70,8, Obwald 69,2, Lucerne 69,1, Tessin 44.

La répartition entre les deux grandes parties du pays s'établit comme suit : Suisse romande : 166,000 oui, 28,950 non. Suisse alémanique, 248 mille 560 oui, 291,960 non.

Les socs de charrues

Nous voici donc dans l'ère « des socs de charrue ». Le gouvernement va mettre, paraît-il, toutes ses mitrailleuses, tous ses flingots, tous ses canons à la fonte, puisque, depuis hier, l'ère de la paix a débuté !

Tous les électeurs qui ont donné leur voix en faveur de la Ligue sont priés de relire encore les affiches de propagande et d'en garder le plus fidèle souvenir. Toute la campagne a tourné autour du mot radieux de « paix ». La soif ardente du peuple d'en finir avec la guerre a été le mobile essentiel de l'issue du scrutin. Comment prouver au peuple qu'il se trompait, qu'on le leurrait de faux espoirs ? Le sentiment tétu d'un imaginaire danger, pour notre pays, ajoutait encore à l'impuissance de faire entrer dans les esprits l'interprétation logique des faits contemporains.

Ce qui est surprenant, en cette affaire, n'est pas le vote du peuple lui-même, mais la facilité avec laquelle il a suivi les conseils d'un monde de réacteurs caractérisés. Il a suffi que radicaux, libéraux, Union helvétique et tutti quanti usent d'un langage mielleux, qu'ils recourent aux mots de fraternité et de paix, pour mettre l'opinion derrière leur cohorte.

Leur hypocrisie se révélera à l'usage, comme en tant d'autres occasions. Il n'est pas nécessaire de longuement épiloguer, à ce propos. Tout ce gentil monde est trop connu des ouvriers. Ceux des travailleurs qui ont suivi le mot d'ordre de la bande jaune ne tarderont pas à reconnaître leur erreur.

Pour l'instant, la guerre continue aux quatre coins de la terre. Les principales, parmi les nations de la Ligue, alimentent d'armes, de munitions et d'or l'offensive polonaise contre la Russie. La Turquie est sur un volcan. La situation en Arménie est tout particulièrement alarmante. Il n'est pas jusqu'au Mexique, où les intrigues capitalistes n'aient leur part dans la révolte d'Obregon. La convoitise anglaise des pétroles du Caucase pousse l'Angleterre contre les Soviets. Même situation aux États-Unis, où la camarilla financière convoite ardemment les mines d'huile mexicaines.

Nous sommes entrés dans une ligue d'opresseurs. Ainsi que le disait Charles Naine, vendredi dernier, « le traité de Versailles, qui établit la Ligue des Nations, consacre en même temps la soumission de cent peuples à des autorités étrangères. Russes, Hongrois, Allemands, Grecs, Turcs, Irlandais, Égyptiens, Syriens, Perses, Arabes, Yougoslaves, Albanais, ensemble quelques dizaines de millions d'individus (sans parler des Hindous et des nègres, ce qui ferait monter le compte à quelques centaines de millions) subissent la volonté de fer des vainqueurs. Des armées innombrables veillent partout l'arme au pied pour étouffer dans le sang leurs élans vers la liberté... »

Ce n'est pas un hasard si dans notre pays nos autorités en même temps qu'elles font campagne en faveur de la Société des Nations préparent un renforcement de l'armée. A peine les recettes de la Confédération seront-elles améliorées et sans doute avant déjà on proposera au peuple de doubler l'école de recrues et de porter le budget militaire de 50 à 100 millions de francs. D'une part, on a sur les lèvres des paroles de paix et de fraternité et, d'autre part, on continue à fourbir les armes et à tenir la poudre sèche.

Quand les fumées de joie auront disparu, en même temps que les brouillards asphyxiants de la propagande, le peuple, une fois de plus, réalisera la duperie à laquelle il a donné ses suffrages. Se tournera-t-il alors vers qui l'avait mis en garde contre les mauvais bergers ?

Il n'aura plus que ce moyen pour réaliser réellement l'ère « des socs de charrue ».

Robert GAFFNER.

Congrès romand des groupes de la Troisième Internationale

Résolution
 Le Congrès romand de la Troisième Internationale, réuni le 16 mars 1920 sur territoire suisse et groupant les délégués du Locle, La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Yverdon, Lausanne, Genève, Leysin, Fribourg, Moutier, Delémont, Berne, déclare vouloir lutter pour l'application des principes du Communisme.

Pour cela, il engagea les camarades à poursuivre la lutte au sein du Parti socialiste, non seulement pour l'adhésion pure et simple à la Troisième Internationale, mais pour l'application intégrale et sans réserve de son programme, soit : La prise du pouvoir politique et économique par l'action des masses des travailleurs, la dictature prolétarienne avec tous les moyens qu'elle comporte contre la bourgeoisie récalcitrante et l'expropriation sans indemnité des capitalistes.

Il engage les camarades à participer activement à l'organisation syndicale et à y faire pénétrer les principes du communisme, tout en menant la lutte pour les augmentations de salaires et la diminution des heures de travail. Il déclare vouloir lutter pour la conquête du contrôle ouvrier sur la production, premier pas vers la socialisation et la direction de la production par la classe ouvrière.

Il repousse toute idée de socialisation par étape de nationalisation par l'Etat capitaliste et par l'Office international du travail comme les illu-

sions trompeuses pour la classe ouvrière. Il engage les camarades à agir dans ce sens au sein des sections socialistes et syndicales, de façon à centraliser et à intensifier les efforts du prolétariat vers son émancipation intégrale.

Il déclare que seul le régime des Soviets est propre à réaliser le socialisme et à sauver l'humanité.

Vive le Communisme !
 Vive la Révolution internationale !

Adresse de sympathie aux camarades français

Le Congrès romand de la Troisième Internationale adresse son salut fraternel aux travailleurs français, en lutte contre la bourgeoisie, exprime sa foi dans la victoire du prolétariat français contre son gouvernement, qui tente de dissoudre l'organisme au sein duquel il s'est groupé et envoie aux camarades Monatte, Lorient et à tous les camarades emprisonnés et poursuivis, sa profonde sympathie.

SUR L'ART

Le dessin politique

L'art joue un rôle de plus en plus en vue dans les questions dites politiques qui divisent les citoyens en attendant qu'elles les unissent. Les résultats que ni les discours les plus retentissants, ni les écrits les plus habilement composés ne réussissent à déterminer, c'est à lui qu'on les demande. Quand il s'agit de convaincre l'électeur que ce parti-là est le parti du mensonge et de la calomnie, et cet autre celui de l'avenir et de la justice, on commence par le déclarer d'une façon pathétique, grandiose, ironique ou plaisante, c'est selon ; on convoque des meetings, on y parle longuement, on y gesticule suffisamment ; on se saisit de la plume et l'on noircit force feuillets qu'en pâture au lecteur donnera le journal. Mais le dernier mot reste à l'art : la veille du grand jour, argument décisif, l'affiche illustrée est apposée.

Et c'est ainsi que l'art, considéré jusqu'ici comme un personnage trop délicat, « trop spécial » pour se mêler aux luttes politiques, est invité à y participer. Parfois, s'il offre quelque résistance incongrue, au champ de bataille on le traîne : une vieille image, un vieux tableau d'un maître mort peut-être, est reproduit plus ou moins exactement et entre ainsi dans la lice sans qu'il ait jamais songé qu'à cet usage, un jour, il pourrait être employé.

C'est que le dessin politique, bien plus que la parole ou l'écrit, suggestionne les esprits. Il présente, en un raccourci saisissant, toute une série d'arguments. Il frappe l'imagination ; il excite et la raison et les sens. Dans notre époque d'activité fébrile, où chaque minute a son emploi bien déterminé, où l'on n'aime point perdre du temps, il importe en effet que l'argumentation soit présentée sous une forme claire et concise. Nous voulons que l'on nous évite des efforts superflus ; nous trouvons mauvais, par exemple, que le journaliste abuse de notre patience en délayant ses misérables pensées ; nous estimons coupable et bien ennuyeux, ma foi, cet excellent homme qui, sur la tribune, répète, sans se lasser apparemment les mêmes choses, alors qu'il devrait, pensons-nous, présenter à notre approbation ou à notre désapprobation une substance dense, une matière de volume honnêtement mesuré mais riche en idées et en images fortes. Or, le dessin politique résume très agréablement. Il donne l'essentiel, l'idée mère, en quelque sorte. Le détail, l'accessoire, il nous laisse la liberté de le composer nous-mêmes. En sorte qu'il nous respecte davantage que le texte qui, nous prenant pour de parfaits imbéciles, croit devoir broder mille fioritures sur le thème principal, donnant ainsi à entendre que nous ne serions pas capables de mener cette menue besogne à chef.

Encore faut-il que l'artiste chargé de plaider par le moyen de son crayon ou de son pinceau soit de ceux qui ont vraiment quelque chose à dire.

Habile technicien, très propre imitateur, peintre en lettres expert, mon frère néo-politicien, ce n'est point là mérites suffisants ! As-tu médité, comparé, observé, jugé ? Sur ce dont tu te proposes de traiter, as-tu quelques renseignements ? On t'a fait l'honneur de te commander une affiche pour les socialistes, très bien. Mais connais-tu ces gens-là ? Les socialistes ! Que veulent-ils, où prétendent-ils mener le monde ? Leurs idées ? Tu n'en sais rien ? Ah ! mais mon frère, habile technicien, néo-politicien, c'est que c'est grave, très grave. Tu vas faire un placard hideux, vide, plat, détestable, vraiment détestable. Oh ! je sais bien que les personnages que tu traceras auront les proportions voulues, je sais bien que les plus des vêtements seront traités convenablement, je sais aussi que tu pareras tout de couleurs point trop désagréables. Ce sera hideux cependant. L'idée ? Où est-elle ? Le raccourci, le fameux raccourci ; les arguments condensés, les fameux arguments ; la matière riche, la fameuse matière !

On ne demande pas à un paysagiste de penser « bourgeoisement » ou « socialement ». On lui demande de beaux paysages ; c'est-à-dire des paysages qui nous émeuvent soit par la judicieuse succession des plans, soit par les formes har-

monieuses des masses et leur répartition balancée, équilibrée, soit par la coloration du ciel, des eaux, des feuillages et la variété des valeurs, soit enfin par ce quelque chose d'indéfinissable qui est comme l'émotion même de l'artiste qui se serait concrétisée, répandue sur la toile et que nous partagerions. Quand Ganguin peint des nègres partagés et bizarres, Matisse des oignons ou des pommes, il nous importe peu de savoir si ces messieurs trouvent détestable ou admirable le régime capitaliste. Ils peignent bien, leurs œuvres nous plaisent, c'est tout. Mais quand M. X. est chargé de composer une affiche politique pour les élections au Conseil national, ou pour ou contre la Ligue des Nations, il convient de se renseigner un peu sur sa façon de juger des événements. Ici l'artiste devient propagandiste. Il défend une cause. Il est essentiel qu'il sache laquelle. Et savoir ce n'est point en avoir vaguement connaissance par ce que les autres en ont dit ; savoir, c'est en être profondément pénétré, en connaître et les principes et les méthodes d'action.

L'artiste devient orateur, écrivain. Il faut qu'il s'explique, et clairement. Il doit combattre les arguments de la partie adverse, il doit faire triompher les siens. Il doit écraser de mépris, d'ironie ou de colère ce à quoi croient, espèrent ses ennemis ; inversement, il doit pouvoir être assez puissant pour faire valoir ce que ces derniers méprisent, ridiculisent ou insultent. Et tout cela, sans vaines fioritures, avec simplicité, en sorte que l'on saisisse immédiatement son idée. On comprend que, dans ces conditions, il n'est point aisé de faire de la « politique artistique », de l'art politique, si l'on préfère.

Frédéric GUTREL.

Le socialisme et les paysans

La « Voix paysanne » de notre camarade français Compère-Morel publie cet article dont nos amis des campagnes apprécieront la valeur :

Nos adversaires insinuent ou clament que nous présentons aux paysans le socialisme sous une forme édulcorée, que nous dorons la pilule pour la leur faire mieux avaler, que « sang de bœuf » à la ville, nous « radicalisons » à la campagne pour piper en douceur les suffrages des terriens.

La doctrine socialiste est une ; à la ville comme aux champs le problème social se pose dans les mêmes conditions, avec la même clarté ; aux champs comme à la ville, le cultivateur ou l'ouvrier manuel ou intellectuel, qui ne possède pour vivre que sa force-travail ; bras ou cerveau, ne peut vivre que dans la mesure où elle est nécessaire aux détenteurs des moyens de production. Le prolétaire des champs est, au même titre que le prolétaire de la ville, sous la dépendance économique de ces derniers. Pour l'un comme pour l'autre, les libertés politiques ne sont qu'un mirage.

L'obligation de surproduire qu'imposent, d'une part, le spectre de la famine mondiale, d'autre part, la concurrence des marchés étrangers, va nécessiter dans le monde actuel de production industrielle et agricole de profondes modifications réalisables dans le seul cadre de la grande industrie, de la grande propriété agricole.

En attendant, nous répondent les bons apôtres de la conservation sociale, c'est le Pactole qui coule dans vos campagnes, le paysan capitaliste a fourni de gros appoints aux emprunts nationaux, roule en auto, etc... L'observateur superficiel, surtout si les besoins de sa cause l'y poussent, tend à généraliser.

Domestiques, journaliers lavent, entretiennent, le cas échéant, les autos de leurs maîtres ; mais ils n'ont pas encore pu se payer le luxe d'une limousine ; leurs salaires n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que le coût de la vie.

Quelques métayers ont bénéficié de la pénurie de main-d'œuvre qui a acculé les propriétaires à l'obligation de leur donner à cultiver à moitié des vignobles. Ces métayers et les fermiers viticulteurs, surtout ceux dont les baux dataient d'avant-guerre, ont gagné des billets de mille, acheté des propriétés d'une certaine importance, qu'ils ont payées comptant à de gros bénéficiaires de la vie chère qui, effrayés à la perspective des soucis d'une mise au point moderne

de leurs exploitations, ont préféré réaliser immédiatement, à raison de vingt mille francs l'hectare, des fortunes inespérées avant-guerre, leur assurant, transformées en placements industriels en France ou à l'étranger une vie douce et tranquille.

Ces métayers, ces fermiers, anciens prolos, sont devenus proprios, c'est entendu ; mais ils vont tout de suite se trouver aux prises avec la crise de main-d'œuvre, avec toutes les difficultés inhérentes à l'exploitation de la moyenne propriété, cadre insuffisant pour réaliser une intensification rationnelle de la production. Les nécessités actuelles de la production vont accélérer la disparition de la moyenne propriété agricole, comme celle de la petite et moyenne industrie et, par incidence inéluctable, celle du petit et moyen commerce.

Voici la langue que nous tenons à la ville comme à la campagne. Petits et moyens industriels et commerçants, moyens propriétaires agricoles, vos jours sont comptés ; vous ne pouvez résister à la concentration capitaliste ; il n'y a pas place pour vous dans la production capitaliste. Ce n'est pas le socialisme qui tend à vous exproprier ; c'est le capitalisme qui se charge de cette besogne. Le socialisme, au contraire, veut vous épargner le calvaire du prolétariat ; avant qu'elle ne vous soit enlevée, vous sauver la propriété de vos moyens de production, sous la seule forme possible, bien plus rémunératrice, sous la forme sociale. Les uns et les autres, vous avez un intérêt vital à grossir les rangs du Parti du prolétariat, du Parti socialiste, avant que votre ruine soit un fait accompli.

Petit propriétaire agricole, le socialisme ne veut pas, ne peut pas toucher à ton lopin de terre, pour l'excellente raison qu'il se trouve dans ton cas, en face du résultat qu'il doit atteindre : les moyens de production entre les mains de celui qui les fait valoir. Tu iras librement à la propriété collective quand l'expérience l'aura lumineusement démontré que tu y as intérêt.

Le socialisme n'est pas un système de critique négative. Il offre à la masse des producteurs, à l'armée du travail tout un programme de défense, d'organisation économique que nous analyserons et étudierons au point de vue application, dans un autre article.

N'oubliez pas, paysans et citadins, que la défense est une préparation à l'attaque. Syndicats, coopératives de consommation et de production sont des moyens d'éducation, de défense, très appréciables, nécessaires. Mais supposons, un instant, la puissance de nos syndicats, de nos coopératives arrivée à son maximum d'expansion, toutes les coopératives agricoles, par exemple, administrées par des socialistes, toutes les propriétés privées des coopérateurs groupées pour une exploitation collective, la société capitaliste ne continuerait-elle pas à fonctionner avec ses tares, toutes ses tares ? Seule l'expropriation politique de la classe capitaliste émanera le monde du travail. Vous n'aurez que ce que vous saurez conquérir de haute lutte par la force de vos organisations de classe. Il n'est pas dans l'histoire d'exemple de classe qui consente à se suicider bénévolement. La prochaine révolution, c'est-à-dire transformation, sera une révolution de justice parce qu'elle ne pourra se réaliser que sous la forme sociale, au bénéfice de l'humanité tout entière.

Voilà ce que nous disons à la ville et à la campagne ; les fourches ne se dressent pas ; ce sont les mains qui se tendent vers nous.

Valentin MAURIN.

ETRANGER

La guerre en Turquie

CONSTANTINOPLE, 15. — Havas. — Suivant des dépêches adressées au gouvernement par Amed Auzavour pacha et par le général Suliman Tewfik pacha, de violents combats ont eu lieu dans les régions de Doghanchai et de Guerdiolion. Les troupes rebelles ont été dispersées après avoir subi des pertes sérieuses et abandonné une centaine de prisonniers ainsi que dix officiers.

Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER. — Conseil municipal. — Extrait des délibérations des séances des 4 et 11 mai 1920. Présidence : M. Et. Chappuis, président. Présents : MM. Meyrat, Mœschler, Montandon, Bœgli et Guyot. Excusé : M. Buèche.

Par lettre, la Commission de chômage demande que le préposé ait des heures fixes deux jours par semaine au bureau municipal ; en outre elle demande l'autorisation de faire établir des formulaires pour l'inscription des chômeurs et des formulaires pour les chefs d'entreprises. Le Conseil accepte ces demandes en laissant à la Commission toute latitude pour organiser au mieux le service dont elle est chargée.

Le Conseil fait rapport sur la fortune et le revenu des 645 habitants de la Commune soumis à la taxe militaire pour 1920.

Considérant le but d'utilité publique poursuivi par l'Union suisse pour l'amélioration du logement, et tenant compte des avantages que la Commune peut retirer pour l'étude de la construction de maisons locatives, le Conseil juge à propos de faire recevoir la Commune comme membre de la dite Union et de charger la Caisse municipale de payer la cotisation annuelle de fr. 50. Dorénavant cette cotisation figurera au budget.

En vue des votations fédérale et communale des 15 et 16 mai, le Conseil procède à la constitution des bureaux électoraux.

Le Conseil décide de faire usage de la faculté accordée aux communes par l'art. 4 de l'ordonnance sur l'assistance des chômeurs du 6 mars 1920. Les chômeurs venant du dehors auront à faire un stage de trois mois avant d'avoir droit aux secours à St-Imier.

M. le maire donne lecture du procès-verbal des assemblées des propriétaires et locataires convoquées le 6 mai.

MM. Albert Wild et Alb. Schweizer ont été nommés membres suppléants et M. Mœschler, membre dans la Commission des loyers. L'autorisation demandée par le Conseil municipal de disposer du carnet des propriétaires de bâtiments lui a été accordée dans les limites de l'art. 44 du décret du 18 novembre 1915.

Sur la proposition de l'Ecole de Commerce, la nomination de M. Maurice Merkt comme maître de sciences commerciales est ratifiée pour 2 ans.

En raison des récentes démissions sans avertissements données par des membres du corps enseignant primaire et secondaire, le Conseil invite les Commissions intéressées à faire observer dorénavant les délais prévus par la loi.

M. Meyrat, en son nom, et au nom de M. Nifenegger, vérificateurs nommés par le Conseil municipal, présente son rapport de vérification des comptes du Comité d'organisation de la « Gloire qui chante » ; il en résulte qu'une somme de 3589 francs 90 a pu être versée comme recette nette au fonds de secours du Régiment jurassien ; des remerciements sont votés aux vérificateurs pour leur travail et à la population pour son intérêt à la cause.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE

Mise au point, réponse à un syndiqué. — Dans le numéro de vendredi 14 courant de la « Gazette du Locle », vous critiquez la grève des maçons et avancez des arguments par trop réfutables.

Vous prétendez ignorer s'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out, c'est impardonnable !... Vous, l'archiviste... le chercheur de lumière... vous ignorez que le 8 avril MM. les entrepreneurs du Locle signifiaient à leurs ouvriers que l'horaire de travail était porté à 55 heures et que ceux qui ne voudraient point accepter ces conditions devaient se présenter au bureau afin d'être réglés.

Après de longs et inutiles pourparlers, les ouvriers maçons décidèrent à l'unanimité que l'entrevue du dimanche 11 avril entre leurs délégués et les patrons serait la dernière si un terrain d'entente n'était pas trouvé. Cette votation, ainsi que celle relative au maintien des 48 heures eut lieu au bulletin secret.

Cette décision fut confirmée par une nouvelle

votation à main levée dans le courant de l'après-midi du 11 avril. Ce dernier vote n'eut pas lieu au scrutin secret... C'est donc cela qui vous chagrine ? Et bien, Monsieur, sachez que nos statuts nous autorisent, après avoir reçu l'approbation du comité central et après une consultation préalable de nos membres, de procéder comme nous l'avons fait.

« Plus tard », etc., continuez-vous. Eh ! bien, Monsieur, avant d'écrire dans un journal, compulsez les dossiers relatifs à l'article de votre choix et lorsque vous aurez tout bien compris, écrivez en vous départissant toutefois de cet esprit loyalesque et caractéristique chez vos adeptes.

Vous trouvez que notre grève est une chinoiserie. Eh ! bien, riez, Monsieur (Rabelais vous le conseille), riez jusqu'à ce que vous vous dilatiez la rate, voir même les rognons.

Syndicat des maçons et manœuvres du Locle.

LA CHAUX-DE-FONDS

Groupe d'éducation socialiste, section des jeunes
Séance, lundi au Cercle à 20 heures.

Accident mortel au Creux-du-Van

Dimanche matin étaient partis en excursion au Creux-du-Van cinq amis de La Chaux-de-Fonds. Pendant la halte au sommet, M. Armand Schoop, employé postal, voulut avec le pied pousser une pierre dans le gouffre ; il se tenait des mains à un bloc de pierre, mais ce bloc mal assujéti glissa, entraînant avec lui, dans une chute terrible le malheureux. Les amis consternés descendirent en hâte pour retrouver le corps affreusement déchéqueté au fond du cirque.

M. A. Schoop vivait avec son frère ; il était âgé d'une trentaine d'années.

Le corps a été ramené dimanche soir à La Chaux-de-Fonds.

Au théâtre

La tournée Savoy-Théâtre nous offrira demain soir mardi la primeur de « La Victoire de Noël », exquise comédie en trois actes, de M. Jean Suberville, qui a été créée à Paris, l'hiver dernier, avec grand succès. Bien que très gaie, cette pièce est susceptible d'être entendue par tout le monde.

Au nombre des interprètes, on peut citer, entre autres, M. Albert Reval et Mlle Germaine Dix, tous deux de la Porte-Saint-Martin, et toute une série d'artistes de l'Ambigu et du Vaudeville, notamment M. Cocuillon, l'hilarant comique que nous applaudissons dans le « Petit café », de désopilante mémoire.

Ce délicat spectacle formera la soirée des familles par excellence.

« Phi-Phi » sera par contre la soirée du fou rire où les mamans ne conduiront pas leurs filles. Un spirituel chroniqueur a résumé ce spectacle en cette brève formule : « Les costumes et le décor sont grecs, les danses anglaises, la musique genevoise, et l'esprit... gaulois ».

Rappelons que les « Amis du théâtre » pourront retenir leurs places dès mardi, le public dès mercredi matin.

Cinéma

Profitez de l'annonce paraissant dans le numéro de ce jour.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Socialistes chrétiens. — Séance ce soir, à 8 h. et quart, à l'Hôtel-de-Ville.

NEUCHÂTEL. — Union ouvrière. — Les associations ouvrières, syndicats, chorales et comités du Parti socialiste de Neuchâtel, Pessex-Corcelles et St-Blaise, qui ont participé à la manifestation du Premier Mai, sont priés d'assister à l'assemblée des délégués qui aura lieu mardi 18 mai, à 20 heures et demie, au Café Suisse, 1er étage, pour le règlement des comptes.



FEUILLETON DE LA SENTINELLE

45

Petite Madame

PAR

A. LICHTENBERGER

(Suite)

Et il n'y a pas à dire que c'est un caprice... Plus elle va, plus cette intimité se resserré. On dirait que Berthe du Souchet ne peut plus se passer de Jotte. Tous les deux ou trois jours, elle vient la prendre en auto. Mercredi, elle était en retard. Alors, c'est le gros Pierre en personne qui est venu enlever la petite madame...

L'homme est un animal bizarre. L'autre soir, au moment de sortir, Jotte a posé à Jacques la question habituelle : « Me trouves-tu bien ? »

Très bien. Et véritablement, Jotte était très bien et même à croquer dans sa robe de linon toute simplette, mais qui faisait si joliment valoir sa taille souple et la grâce encore enfantine de son geste. Des pieds à la tête, Jacques la contemplait d'un œil satisfait. Et tout à coup, il a légèrement tressailli :

— Qu'est-ce que tu as donc aux lèvres ?
Jotte s'est mise à rire, a rougi un peu. C'est Mme du Souchet qui a absolument voulu lui faire essayer son carmin, une pâte merveilleuse, très adoucissante...

Jacques a dit : « Ah ! très bien », d'un ton dépourvu d'expression. Puis on a parlé d'autre chose.

On dînait chez les du Souchet. C'est très drôle comme un homme, quand il est mal disposé, peut prendre de travers les choses les plus simples. Figurez-vous que ce soir-là Jacques s'est amusé beaucoup moins que d'habitude. A tel point qu'il s'est tout à coup demandé si les autres fois il s'était jamais amusé autant qu'il l'avait cru. On était quatre ou cinq jeunes couples, assez lancés. Il y en a même un, les Saint-Fargues, dont on parle trop. Mais enfin, il est entendu qu'ils sont du meilleur monde. Dès le poisson, la conversation est montée à un diapason inaccoutumé. Il était question, à mots pas assez couverts, d'une certaine aventure arrivée récemment à un monsieur et à deux dames. Il est tout à fait démodé d'être prude et Jacques lui-même a mis quelquefois Jotte en garde contre ce défaut si provincial. Ce soir, il lui a paru que M. de Saint-Fargues allait loin ; si loin que Mme du Souchet elle-même, qui, certes, n'est pas bégueule, a été obligée de lui crier : « Frédéric, faites-vous. Vous êtes dégoutant ! » De fait, c'était tellement malpropre que, malgré lui, Jacques, un peu gêné, a glissé un regard du côté de Jotte. Elle riait pour faire comme les autres, mais d'une manière si distraite qu'elle était visiblement à cent lieues d'avoir rien compris à l'immonde sous-entendu. Jacques en a été tout soulagé, un peu confus aussi.

Mais, ce soir-là, il n'était pas dans son assiette. Car voici que non seulement la conversation lui paraissait moins spirituelle que de coutume, mais il s'est livré sur les convives, un à un, à une série d'observations dénuées de bienveillance. Il lui a paru que Fernand Le Hardy, réputé l'arbitre du chic, avait l'exacte élégance d'un compère de revue, et Paul Messin, en moins choisi, le langage d'un palefrenier. Quant aux dames, à part Jotte, il s'est aperçu qu'il était

impossible de soupçonner la couleur originelle de leurs cheveux ou de leur peau. Ces constatations l'ont agacé. A tel point qu'avisant tout à coup le gros Pierre effondré sur un divan à côté de Jotte et qui, par manière de badinage, tripotait son éventail en lui soufflant de tout près dans la figure, il a dû réprimer une subite tentation d'aller secouer cet excellent ami par le col de son habit.

Il faisait une si drôle de figure dans son coin que Mme du Souchet l'a interpellé :

— Mon pauvre Jacques, vous avez ce soir une mine d'enterrement.

Tout le monde a fait chorus et, pour expliquer cette mine, on s'est livré à une série de suppositions qui ont fait jeter les hauts cris, mais que Jacques n'a pas trouvées extrêmement drôles. Il s'est défendu avec plus ou moins de bonne grâce et, finalement, rejoignant Jotte dans une porte, lui a proposé de s'en aller. Justement, dans un instant, une petite danseuse de Montmartre devait exécuter un chahut inédit. Jotte a interrogé :

— Tu ne veux pas attendre ?

Jacques a riposté aigrement :

— Si tu y tiens...

Jotte l'a envisagé avec une nuance de surprise, et, haussant les épaules, a répondu tout de suite :

— Bien sûr que non...

Dans le fiacre, il y a eu un moment de silence. Puis, sur le mode indifférent, Jacques a remarqué :

— Il me semble que c'était moins gai que d'habitude.

Jotte a répondu :

— Crois-tu ? Moi je trouve que c'était comme toutes les fois. Peut-être que tu avais un peu de migraine.

Et, rentrés à la maison, elle a absolument

tenu à lui faire une tasse de tilleul. Tout en buvant l'infusion à petits coups, Jacques (ce soir, il a beaucoup réfléchi) a articulé tout à coup d'un ton pénétré :

— Jotte, je voudrais te demander quelque chose.

Derechef, Jotte l'a toisé avec étonnement... Il a repris en arrangeant son faux col :

— Je voudrais te demander si ça ne t'ennuyait pas trop... Enfin, j'aimerais mieux que tu ne prennes pas l'habitude de te mettre du rouge aux lèvres.

Jotte est partie d'un franc éclat de rire.

— Est-ce que c'est ça qui te tracasse ? Mais tu sais, chéri, si je l'ai fait, c'est parce que je craignais de froisser Mme du Souchet en refusant. Et puis c'est toi-même qui m'avais dit...

Bien sûr. Entrecoupant ses phrases de petits baisers tendres, Jacques, qui est devenu beaucoup plus gai, explique que, certes, Berthe du Souchet est une femme délicieuse. Il est préférable pourtant de ne pas la prendre pour modèle en tout... Elle et son mari sont un peu plus lancés qu'il ne convient à des gens qui sont dans une position toute différente. D'ailleurs, ce sont des amis charmants...

Des amis charmants ; à coup sûr, mais peut-être plus charmants pour un célibataire que pour un petit ménage. Cette distinction qui, il y a six mois, eût paru à Jacques du dernier pompier, s'impose à lui avec une netteté croissante.

(A suivre).

En vente au bureau de LA SENTINELLE :

La Jeunesse d'une ouvrière

au prix exceptionnel de 1 fr. 50 ; paiement par chèque postal, 1 fr. 60 ; contre remboursement, 1 fr. 65.

SCALA - PALACE

Ce soir prix réduits avec cette annonce

Avis important

Ensuite du pavage de la Place du Marché, les

Coopératives Réunies

feront leurs ventes de

Fruits et Légumes

jusqu'à nouvel avis, à la rue du Marché, devant la Banque Cantonale.

Que chacun en prenne bonne note
Se recommandent.

Laboratoire

Prothèse Dentaire

Rue Léopold-Robert 56 Téléphone 10.77

LA CHAUX-DE-FONDS

Dentiers en tous genres, caoutchouc, avec ou sans gencives, dents à gencives porcelaine, plaques or, aluminium, métal, etc. Spécialité: Aurifications sur dentiers, dents à pivot, couronnes et bridges en tous genres. — Réparations dans les 3 heures. Tous nos travaux sont garantis

EXTRACTIONS SANS DOULEURS

Cabinet dentaire

J. DU BOIS & FLÜCKIGER

Technicien-Dentiste

Mécanicien Dentiste

Ménagères, profitez!

Savon de Marseille extra pur, 72% d'huile, le morceau d'environ 1/2 kg., fr. 1.35

Chaussettes pour hommes, coton noir, bonne qualité, talons et bouts renforcés, fr. 1.85

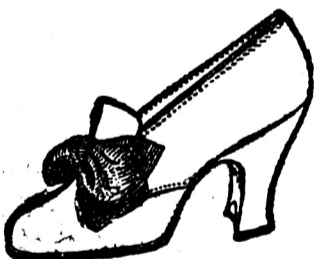
Bas fin coton noir et blanc, bonne qualité, talons et bouts renforcés, fr. 2.75

Aux Soldes modernes
Léopold-Robert 25 3116 (A côté de l'Hôtel de Paris)

Doreuse de boîtes

JEUNE FILLE intelligente, libérée des écoles, est demandée de suite pour apprendre le masticage (épargne). — S'adresser chez J. Rochat-Colin rue Numa-Droz 155. 3021

Occasions à prix réduits



Pour Dames

Coutil blanc

Pumps 13.50
Richelieu et Bottines 15.—

A bride

Chevreau noir 26.— 18.75

Coutil brun

Pumps 15.—

Couleur

Richelieu 45.— 39.—

Chevreau et Box

Noirs 35.— 29.— 25.—

Pour Messieurs

Derby

Noirs 45.— 40.— 37.50 34.— 30.—

Pour fillettes et garçons

Richelieu box noir

26-29 Fr. 15.— 30-35 Fr. 22.—

Coutil brun

26-29 Fr. 12.50 30-35 Fr. 15.—

Bottines lacets

26-29 Fr. 14.— 30-35 Fr. 17.—

Chaussures Péiremand

Moulins 15 - NEUCHÂTEL
FZ 547 N 3069

Ressorts

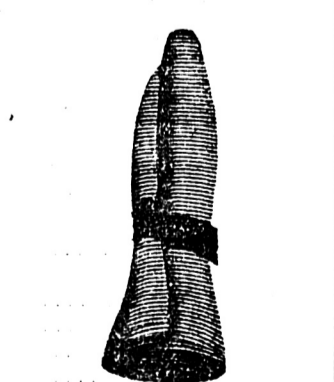
On demande un bon ouvrier finisseur, bonne rétribution. — S'adresser fabrique de ressorts, Henri Robert, Parcs 119, Neuchâtel. 3087

Boîtier

Acheveur argent ou métal, très habile sur petites boîtes 10 1/2, et sachant faire les places à la main, est demandé. 3043
S'adresser

Fabrique de Boîtes, Grenier 24

Véritables Panamas



depuis 12.50 au plus fin se trouvent toujours chez

Adler

Rue Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

SOLDES

Aux Magasins

Von Arx & Soder

2, Place Neuve, 2



Voir nos devantures N°s 5 et 6



Ville de La Chaux-de-Fonds

Mercuriale des bois

La population est invitée à prendre note des prix des bois fixés par le Conseil d'Etat pour la Commune de La Chaux-de-Fonds.

Tout dépassement de prix doit être signalé à l'Office de ravitaillement, au Juvantuti.

Bois livré à domicile directement depuis la forêt

Foyard..... le stère Fr. 32.—
Foyard, rondins 8 à 13 cm. diam. » 28.—
Sapin..... » 24.—
Branches..... » 20.—

3088 Ravitaillement communal.

Excellente pension bourgeoise se recommande. Prix modérés. Petits soupers sur commande. — M. Fagnard-Janneret, rue Léopold-Robert 26. 2913

Vélo. A vendre un très bon état. Bas prix. — S'adresser Eplatures-Jaunes 54. 3125

Cols souples

blancs en tissu Panama, piqué, croisé et étamine, depuis fr. 1.45 à 1.95

COLS SOUPLES en couleurs unies, bleu, beige, violet et vert.

COLS SOUPLES rayés dans toutes les rayures modernes.

Grandeurs de 32-45 dans tous les genres de cols



Rue Léopold-Robert 51
LA CHAUX-DE-FONDS

A coup sûr, avec

P 200% c. à d. avec 100% de PROFIT

chaque obligation de la Coopérative Immobilière Bernoise

sera remboursée conformément au plan de tirage. De plus chaque obligation est pourvue de 50 bons à primes, dont chacun donne le droit à participer à un tirage. Il en résulte que chaque obligation participera nécessairement à 50 tirages, même si elle a déjà gagné une ou plusieurs fois.

Tout porteur de séries complètes sorties au tirage peut compter sur **30 gagnants** dans l'espace de 10 ans

Le possesseur d'une série complète peut gagner **1500 primes**

En tout **666,160 gagnants** d'un montant total de fr. **16,460,000**

Chaque obligation doit gagner.

Prix d'une obligation: fr. 10
Prix d'une série complète: fr. 300

Celui qui veut avoir la certitude absolue de gagner doit acheter des séries complètes.

Avec des séries complètes = 30 obligations, chacun peut et doit toucher 10 fois sa mise, soit fr. 3000 en nous cédant les bons des séries sorties.

Pour chaque bon à primes sorti à l'avant-tirage nous payons

fr. 100, par conséquent

fr. 3,000 par série

dans l'espace de 3 ans, à condition toutefois que les bons à primes émanent de séries complètes.

Envoi gratis de prospectus sur demande

Deux grands tirages par an
Tirage prépar. 20 Mai
d. primes 20 Août.

666,160 gagnants d'un montant total de fr. 16,460,000

Nous envoyons des listes de tirage

Union Banque S.A., à Berne
Rue Monbijou 15 Téléphone 48.30 et 48.34
Compte de chèques postaux III/1391

Bulletin de A L'UNION BANQUE S.A. à Berne souscription Rue Monbijou 15

J'ai l'avantage de souscrire chez vous à obligation à primes de la Coopérative Immobilière Bernoise à raison de fr. 10.— par obligation.

.... séries complètes (30 obligations à primes), chacune à raison de fr. 300.— la série.

Je m'engage à payer le montant souscrit:

• Par comptant.

• Par versements mensuels de fr. 5.— en compte courant.

• Par versements mensuels de fr. 10.— en compte courant.

J'ai payé le montant en question à votre compte de chèques postaux III/1391.

Veuillez encaisser ce montant, plus vos frais, par remboursem. postal.

• Biffer ce qui ne convient pas.

Nom:

Lieu:

Pour l'achat des séries contre versements mensuels, un acompte d'au moins fr. 1.— par obligation, soit fr. 30.— pour toute la série, devra être donné. En général les versements mensuels doivent être d'au moins fr. 10.— par mois et par série. Exceptions admises. 2902

SCALA - PALACE

Ce soir prix réduits avec cette annonce

Machine à régler. A vendre machine à l'état de neuf ainsi que différents outils de régleurs. — S'adresser rue des Terreaux 20, au pignon. 3093

Etat civil de Saint-Imier
Du 1^{er} au 31 avril 1920

Mariages. — 3. Rubin, Ernest et Berger, Laura-Adèle, tous deux à St-Imier. — Krebs, Ernest-Arnold et Stutzmann, Hélène, tous deux à St-Imier. — 16. Rauch, Ernest à Zurich, et Giovannini, Anna-Maria-Servina à St-Imier. — 17. Erard, Hippolyte-Ernest à Lausanne, et Schill, Emilie, à St-Imier. — 24. Boiteux, Paul-Edouard et Wüthrich, Frieda, tous deux à St-Imier. — Richard, Frédéric-Auguste et Schuppach née Binggeli, Léonie, tous deux à St-Imier. — 29. Hug, Jean-Maurice et Sieber, Julia-Emilia, tous deux à St-Imier. — 30. Wenger, Albert-Adolphe à Cormoret, et Froidevaux, Berthe-Emma à St-Imier. — Surdez, Ulrich-Jules et Crevelot, Létiitia-Esther, tous deux à St-Imier.

Promesses de mariage. — 1. Witschi, Johann, à Berne, et Eggenschwiler, Rosa à St-Imier. — 3. Richard, Frédéric-Auguste et Schuppach née Binggeli, Léonie, tous deux à St-Imier. — 5. Boiteux, Paul-Edouard et Wüthrich, Frieda, tous deux à St-Imier. — Hug, Jean-Maurice et Sieber, Julia-Emilia, tous deux à St-Imier. — Guignard, Francis-Ami-Henri et Dätwyler, Marie-Georgette, tous deux à St-Imier. — 6. Cuche, Paul, à Clémesin s. Villiers et Borle Hélène-Ida à la Perotte sur St-Imier. — 7. Wenger, Albert-Arnold, à Cormoret et Froidevaux, Berthe-Emma, à St-Imier. — Surdez, Ulrich-Jules, et Crevelot, Létiitia-Esther, tous deux à St-Imier. — Lang, Emilie, à Oetwil et Paratte, Maria-Julia, à St-Imier. — 8. Wüthrich, Friedrich, et Bourquin, Claire-Fernanda, tous deux à St-Imier. — 12. Nicolet, Louis, à St-Imier, et Ruetsch, Louise-Alice, à Chaux-de-Fonds. — 12. Bourquin-Bertrand, à Bienne et Kernen, Louise à St-Imier. — 16. von Kenel, Fritz-Alexandre, à St-Imier, et Ritschard, Bertha-Rosa, à Interlaken. — 19. Ingold, Erwin, à St-Imier, et Dettwiler, Anna-Marguerite, à Bex. — 26. Wüthrich, Otto-Ernest, et Schürch, Hélène, tous deux à St-Imier. — Ghisdal, Adalbert-Ferdinand-Joseph, à Bruxelles et Grellet, Marceline-Gabrielle, à Genève. — 30. Boillot, Louis-Jules, à La Chaux-de-Fonds, et Evard, Héliane-Ida, à La Chaux-de-Fonds sur Sonviller. — Hadorn, Christian, à St-Imier et Rubin, Bertha née Bader, à Sonviller. — Tachella, Enricus-Damasus-Julius, à Milan et Wolfender, Lucie-Olga, à St-Imier.

Etat civil de Tramelan
du 1^{er} au 30 avril 1920

Publications de mariages. — Avril 2. Baumann Frédéric, horloger, et Hasler Nelly, horlogère, tous deux à Tramelan. — 3. Baumann Friedrich, horloger, et Willeumier Nellie, employée, tous deux à Tramelan. — 13. Schnegg Léon Marcel, cordonnier, et Voumard Marie-Agnès, tous deux à Tramelan. — 14. Froidevaux Emile-Henri-Jules, horloger, et Paratte Irène-Anna, tous deux à Tramelan. — 15. Gagnebin Georges, horloger, et Mathey-de-l'Endroit Alice, tailleur, tous deux à Tramelan. — 20. Willeumier Marc, horloger, et Perrin Laure-Hélène, régleuse, tous deux à Tramelan. — Droz Marcel-Hermann, mécanicien, et Gindrat Agnès-Milca, horlogère, tous deux à Tramelan.

Décès. — Avril 1^{er}. Bottinelli née Farron Juliette-Fanny, née en 1874. — 13. Baumgartner Paul-Gilbert, né en 1920. — 13. Jeanbourquin Alfred-Alcide, né en 1893. — 17. Monnier André-Marcel, né en 1894. — 22. Mathez Georges-Edgar, né en 1904. — 30. Willeumier Ernest-Henri, né en 1854.

Etat civil du Locle
Du 14 mai 1920

Naissances. — Raoul-André, fils de Ali-Alexandre Mooser, manoeuvre-mécan., et de Marie-Marguerite née Matthey-Doret, Fribourgeoise. — Simone-Emilie, fille de Joseph-Alcide-Victor Godat, mécanicien, et de Jeanne-Clémence née Kempf, Bernoise.

Décès. — 2459. Matthey-Henry, Henri-Ulysse, âgé de 76 ans, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Schmidt, Edouard-Ernest, mécanicien, Bâlois, et Brandt-dit-Grieurin, Lucie, horlogère, Neuchâteloise et Bernoise. — Ducommun-dit-Verron, Jules-Maurice, comptable, Neuchâtelois, et Aeschbacher, Bertha-Alice, Bernoise. — Ducommun-dit-Verron, Armand-Ulysse, cordonnier, Neuchâtelois, et Ménéghini, Marguerite-Claire-Léontine, horlogère, Française.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 15 mai 1920

Naissances. — Schmidt, Jacques, fils de Henry, relieur, et de Bluette-Aurora née Gaille, de Bodenstedt (Allemagne). — Balmer, Robert-Edouard, fils de Robert-Marcel, mécanicien, et de Louise Geiser, Neuchâteloise et Bâlois.

Décès. — 4183. Vuille née Etienne, Mathilde, veuve de Samuel-Auguste, Bernoise, née le 18 juillet 1852.

Les membres du Chœur Mixte Ouvrier de Neuchâtel sont avisés du décès de

Mademoiselle Odette Brandt fille de leur dévoué vice-président Armand Brandt, et sont invités à assister à l'ensevelissement. 3128

Les enfants de feu Fritz Fahrny ainsi que toutes les familles alliées remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil. 3126

A vendre molières dames n° 38, fr. 10.—. Souliers garçons n° 39, fr. 14.—. Habit cheviotte bleu marine avec béret, fr. 22. 6 à 7 ans. Articles devenus trop petits. — S'adresser à La Sentinelle. 3057

A vendre un bois de lit à 2 places avec paillasses à ressorts remise à neuf, plus une machine à régler ayant très peu été utilisée. — S'adresser rue de la Retraite 4, au rez-de-chaussée. 3120

Poussette A vendre une poussette en très bon état, prix fr. 35.—. S'adresser chez M. Schneeberger, Collège 82.

Chambre à louer, au soleil, à monsieur tranquille. — S'adresser à M^{me} Schneider, Numa-Droz 41, 4^{me} étage. 3094

On cherche femme de ménage disposant de 1 à 2 heures chaque matin. Bons gages. — S'adresser Progrès 49, 2^{me} étage à gauche. 3124

Parapluie. Echangé un parapluie, dimanche après midi. — Le rapporter au Cercle Ouvrier. 3129

Perdu un couteau en nacre blanc, avec étui, la semaine dernière, dans les rues de la ville. Le rapporter contre bonne récompense, rue des Tourrelles 41, 2^{me} étage. 3092

Vous participerez gratuitement

à 28 grands tirages des plus importants emprunts à lots franç., dont les prochains:

22 MAI

5, 22 juin, etc., avec lots de francs:

500,000

250,000

200,000

100,000

etc., au total fr. 6 millions, en achetant un

groupe de 20 obligations à lots suisses

(10 obl. Maison Popul. à fr. 10.—; 10 obl. Chefs d'équipe à fr. 5.—); au comptant fr. 150.— ou payable en

6 MILLIONS

Remboursement minimum par voie de tirage, fr. 150.— par groupe. JH30455D 2916

Les commandes sont reçues par la

Banque de Valeurs à Lots PEYER & BACHMANN GENÈVE

20, Rue du Mont-Blanc, 20

La situation en France

La C. G. T. convoque le comité national

PARIS, 17. — Havas. — La commission administrative de la C. G. T. s'est réunie dimanche à son siège. A l'issue de la séance, qui s'est terminée à 23 h. 45, le communiqué suivant a été fait à la presse : « La commission administrative de la C. G. T., réunie, le dimanche 16 mai, a examiné la situation du mouvement de grève. Elle a décidé la réunion du comité national confédéral pour le mercredi 19 courant au siège de la C. G. T. »

SAINT-ETIENNE, 16. — Havas. — M. Rousset, secrétaire du syndicat des mineurs de la Loire a été arrêté sous l'inculpation de tentative de déraillement à l'aide d'explosifs ?

PARIS, 17. — Havas. — La grève continue en principe et partiellement. Mais il est à présumer que les rentrées au début de cette semaine ne feront que s'accroître. Le « Journal » remarque, en effet, le peu de succès des meetings en plein air qui avaient été annoncés pour hier et qui ont été contrariés par la pluie. Partout, dans les conversations privées (sic), on a beaucoup parlé de la nécessité de mettre fin aux grèves et quelques orateurs ont posé indirectement la question.

Bagarres à Lyon et à Paris

LYON, 15. — Havas. — Au cours des bagarres qui se sont produites dans la nuit de vendredi à samedi pendant une manifestation à la place Bellecour, une quinzaine de personnes ont été blessées ; trois d'entre elles ont été hospitalisées à l'Hôtel-Dieu.

D'autre part, une vingtaine d'arrestations ont été opérées, dont huit sont maintenues. Les manifestants s'étaient rendus au siège de l'« Action française » qui se proposait de tenir une réunion au cirque Rancy, réunion qui avait été interdite par la préfecture. Au siège de l'« Action française », des portes ont été enfoncées, des vitres brisées ; un coup de revolver a même été tiré.

PARIS, 15. — Havas. — Quelques incidents de grève se sont produits samedi à Saint-Denis, notamment aux heures d'entrée et de sortie des ateliers des usines métallurgiques. Au commissariat de Saint-Denis, on déclarait, dans le courant de l'après-midi, qu'aucun de ces accidents n'a de gravité et qu'il n'y a pas eu de blessés. Quelques individus ont été arrêtés pour entraves à la liberté du travail.

L'EVACUATION DE FRANCFORT

Les Français réclament des otages

FRANCFORT, 17. — Wolff. — Selon une communication faite par les autorités françaises, dimanche matin aux autorités locales compétentes, l'évacuation de la ville de Francfort et du Meingau doit commencer aujourd'hui lundi, dès quatre heures du matin. En vue de prévenir les incidents fâcheux dont cette opération pourrait fournir l'occasion, les autorités françaises réclament pour ce lundi matin la livraison de certaines personnalités à titre d'otages, savoir, MM. Cossmann, président du gouvernement ; Vogt, premier bourgmestre ; Ehrler, président de la police ; Hopf, syndic du Conseil municipal ; Rumpf et Lien, du Conseil municipal. Elles exigent également le dépôt d'une somme d'un million de marks en garantie.

La canonisation de Jeanne d'Arc

ROME, 17. — Stefani. — Hier, à la première heure, par un temps superbe, une foule immense comprenant d'innombrables pèlerins français, s'est rendue à Saint-Pierre, pour assister à la cérémonie de la canonisation de Jeanne d'Arc. La basilique, superbement décorée et illuminée d'un millier de lampes électriques, offre un aspect imposant. Parmi les tribunes réservées aux invités de marque, on en observe une occupée uniquement par M. Hanotaux, représentant du gouvernement français. Les membres de l'ambassade extraordinaire de France et les parlementaires français en occupent respectivement deux autres. Pas le moindre coin n'est libre dans l'église au moment de l'arrivée du cortège pontifical qui entre par le portail. Le pape, porté sur la sedia gestatoria, est précédé de l'étendard de Jeanne d'Arc, des prélats, évêques, cardinaux, etc. Le pape, arrivé à l'abside, prend place sur le trône ; après la cérémonie de l'obéissance, le cardinal procureur s'avance et formule par trois fois la demande que le pape veuille bien prononcer la sentence de canonisation. Toute l'assemblée est debout. Benoît XV prononce d'une voix ferme la phrase rituelle. Les trompettes d'argent retentissent alors, tandis que le gros bourdon de la basilique donne le signal des sonneries auquel font écho des centaines de cloches de toutes les églises de Rome. Le pape entonne ensuite le Te Deum. Des dizaines de milliers de voix chantent les hymnes et les psaumes. Enfin, le pape donne la bénédiction, achevant ainsi l'acte de canonisation. On célèbre ensuite la messe papale, après laquelle le cortège se reforme ; des acclamations éclatent, tandis que Benoît XV bénit les fidèles, la foule sort de la cathédrale. La place fourmille de milliers de personnes.

Les élections japonaises

TOKIO, 16. — L'élection générale de la Chambre des Communes du Japon, qui a été dissoute le 26 février dernier, a eu lieu le 10 mai. Elle a abouti à la grande victoire du parti gouvernemental, avec majorité absolue. En voici le résultat : le Seiyu-kai (parti gouvernemental), 273 ; le Kensei-kai, 108 ; le Kokumin-to, 29 ; indépendant, 44.

Les résultats de dix circonscriptions électorales ne sont pas encore connus jusqu'à présent.

TOKIO, 17. — Les derniers résultats connus donnent 256 sièges au gouvernement, 104 à l'opposition, 28 au parti populaire et 44 aux indépendants. La campagne a voté en bloc pour le gouvernement. Le cabinet actuel Hara a ainsi la majorité absolue à la Chambre.

Après la conférence de Hythe

Les obligations financières de l'Allemagne sont précisées

HYPHE, 16. — Havas. — Voici la déclaration commune des deux gouvernements, qui a clôturé la conférence de Hythe :

1. Le gouvernement britannique et le gouvernement français reconnaissent d'une part qu'il est dans l'intérêt général que la réparation des dommages causés par la guerre soit assurée dans le plus bref délai et qu'à cet effet les ressources nécessaires soient rendues effectives le plus tôt possible, d'autre part qu'il est désirable que l'Allemagne soit mise en mesure de retrouver, par un prompt accomplissement de ses obligations son autonomie financière.

2. Les deux gouvernements estiment d'ailleurs que pour apporter une solution aux difficultés économiques qui affectent gravement la situation générale dans le monde et pour entrer définitivement dans une ère de paix, il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et d'assurer parallèlement les dettes de guerre des pays alliés et les dettes de réparation des empires centraux.

3. En conséquence, les experts des deux pays seront chargés de proposer immédiatement à l'examen de leur gouvernement que le montant minimum de la dette de l'Allemagne soit à la fois acceptable par les Alliés et compatible avec la capacité de paiement de l'Allemagne, de déterminer les modalités de paiement et de mobilisation de cette dette les plus opportunes pour réaliser les vues générales exposées ci-dessus, d'établir des bases d'après lesquelles, conformément aux accords précédemment intervenus et en les complétant là où il sera nécessaire, seront répartis entre les Alliés ces versements effectués par l'Allemagne.

Réd. — L'accord est fait sur le principe et le fond. Les experts financiers se réuniront à Londres pour régler les détails de l'exécution et pour rédiger un rapport qui sera l'objet d'un nouvel examen en vue de son adoption définitive.

MM. Millerand et Lloyd George se rencontreront à nouveau avant la conférence de Spa. Les deux hommes d'Etat ont échangé des adieux très cordiaux.

Les Alliés réclament 120 milliards de marks en or

LONDRES, 17. — Havas. — Voici quelques détails complémentaires sur la conférence de Hythe. Les chefs de gouvernement se seraient arrêtés au chiffre de 120 milliards de marks, or, pour éviter des fluctuations du change, comme somme à payer par l'Allemagne. Pour concilier les différents points de vue relatifs à l'indemnité, la délégation française aurait proposé le paiement d'une indemnité forfaitaire en 33 annuités, avec possibilité pour l'Allemagne de se libérer par des emprunts successifs. La part de la France sur l'indemnité de 120 milliards, serait de 66 milliards, soit le 55 pour cent. Le 25 p. c. reviendrait à l'Angleterre. La conférence prouvera en outre à l'Allemagne qu'elle ne doit pas compter sur un désaccord entre la France et l'Angleterre, pour esquiver ses obligations financières.

La besogne de la Société des Nations

ROME, 17. — Havas. — Le Conseil de la Société des Nations a tenu samedi, sous la présidence de M. Tittoni, représentant l'Italie, une séance privée suivie d'une séance publique.

En ouvrant celle-ci, M. Tittoni déclare que toutes les décisions du Conseil sur les questions présentées seront rigoureusement inspirées de l'esprit de justice. Après avoir parlé de la question arménienne, qui fait encore l'objet d'un échange de vues entre le président Wilson et le Conseil suprême, il annonce que ce dernier a donné son approbation aux mesures d'ordre financier arrêtées en vue de la Conférence du Travail de Washington et fait part enfin d'une requête du Luxembourg aux fins d'entrée dans la Société des Nations.

On entend ensuite successivement les rapports de MM. Matsui (Japon) sur les plébiscites d'Europe et Malmédy pour lesquels l'Allemagne a réclamé l'intervention de la Société des Nations ; de M. Balfour (Angleterre) sur les mesures propres à éviter la propagation des maladies infectieuses en Europe centrale ; du secrétaire général sur la future Cour permanente de Justice internationale dont un Comité de juristes élaborera le projet en juin ; enfin de M. Tittoni, à propos des prisonniers de guerre autrichiens, hongrois, russes et allemands en Sibérie qu'il est malaisé de secourir ou de rapatrier, cette question est confiée aux bons soins de M. Nansen.

Toutes les propositions des rapporteurs mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Un incendie au milieu de 5 millions de kilos de poudre

LE MANS, 17. — Havas. — Le feu a pris hier soir dans l'ancien camp de prisonniers allemands d'Aubigny, dans un hangar où étaient emmagasinés 400,000 kilos de poudre. La lueur était visible à plus de 50 km. Les dégâts sont importants. Grâce à l'habileté de la garde du camp, le feu a pu heureusement être circonscrit. Le hangar incendié se trouvait au milieu de 16 autres hangars contenant plus de 5 millions de kilos de poudre.

LA REVOLUTION MEXICAINE

Pour la nomination du nouveau président

MEXICO, 17. — Havas. — Le gouverneur de la Huerta convoque le Congrès en assemblée nationale pour le 24 mai, à l'effet de nommer un président provisoire.

MEXICO, 17. — Havas. — Le quartier-général du général Obregon a reçu du général Sanchez, qui commande les forces révolutionnaires de la région de Vera-Cruz, le télégramme suivant :

L'attaque que nous avons déclanchée le 13 à Meridan a réussi. Nous avons fait environ 600 prisonniers. Nous vous prions de donner l'ordre de faire attaquer sans retard l'arrière-garde.

CONFÉDÉRATION

Après la votation

BERNE, 17. — De notre correspondant. — Dans les milieux officiels du palais fédéral, si on se réjouit du vote affirmatif, les résultats des cantons suisses allemands ne sont pas sans donner des inquiétudes au Conseil fédéral. Sa tâche lui sera rendue difficile, car les critiques ne lui seront pas ménagées si les espoirs que mettent une partie des électeurs en la Société des Nations sont déçus. Somme toute, le résultat de la votation prouve que nous entrons dans la Ligue par la porte étroite.

Le canton qui fit pencher la balance

BERNE, 17. — Respublica apprend que les derniers chiffres publiés ce matin à 9 heures par la chancellerie cantonale des Grisons sont que ce canton a accepté l'adhésion et fait définitivement pencher la balance en faveur de cette dernière alternative.

Résultats du Jura bernois

Districts	Oui	Non
Porrentruy	5256	191
Delémont	3184	377
Franches-Montagnes	1900	60
Laufon	597	976
Neuveville	944	64
Moutier	3611	685
Courtelary	4401	1006

Ils défendent votre indépendance

BERNE, 17. — Respublica apprend que la proclamation du résultat dans le canton de Schwytz a produit une impression très pénible. Des orateurs ont essayé de tranquilliser les esprits en déclarant que s'il le fallait ils sauraient de nouveau défendre l'indépendance de la Suisse.

Votations bernoises

BIENNE, 17. — Sp. — En même temps que la votation bernoise, les électeurs de Bienne ont élu notre camarade Schaer, député au Grand Conseil, par 3095 voix (sans concurrent), et comme suppléant au Tribunal le candidat socialiste Kuffer, par 3062 voix (sans concurrent également). M. Rossel, candidat bourgeois, a été élu officier d'état-civil par 2565 voix contre 2213 accordées au candidat socialiste Faver. Un règlement prévoyant un impôt sur les divertissements a été accepté par 4023 oui contre 2002 non.

Contre l'augmentation des tarifs douaniers

OLTEN, 17. — Dimanche 16 mai se sont réunis à Olten 60 délégués de 30 sociétés de consommation, qui ne sont pas d'accord avec l'attitude neutre adoptée par l'Association suisse des sociétés de consommation dans la question de la révision des tarifs douaniers. Les délégués adoptèrent à l'unanimité moins deux voix, une proposition de la Société générale de consommation de Bâle, recommandant à l'Assemblée des délégués de l'Association le rejet du projet du Conseil fédéral et décidant de proposer à l'Association de combattre énergiquement la révision des tarifs douaniers. Les sociétés représentées et celles qui ont donné leur assentiment par écrit forment les deux tiers des membres de l'Association. Il s'est créé immédiatement une ligue des sociétés suisses de consommation contre les augmentations des taxes de douanes et des impôts de consommation.

La Société générale de consommation à Bâle a été désignée comme vorort. Les délégués présents représentaient 221,000 membres sur 340,000. Un certain nombre de sociétés n'étaient pas représentées.

Chronique sportive

Le match Hollande-Suisse

BALE, 17. — Dimanche a eu lieu à Bâle devant une foule de spectateurs le match international de football mettant aux prises la Hollande et la Suisse. Après une partie intéressante, l'équipe suisse bat l'équipe hollandaise par 2 buts à 1.

Voici quelques détails sur le jeu des deux clubs :

Le match s'est déroulé au milieu d'une affluence énorme. On estime que 12 à 16,000 personnes s'étaient rendues sur le terrain du Landhof. Les tribunes débordent de grappes humaines. Sur la pelouse, on a « réquisitionné » tous les perchoirs imaginables : échelles, camions et tonneaux ! Des hoch enthousiastes saluent l'arrivée des joueurs. Il est quinze heures. La musique joue l'hymne national de Hollande. Les joueurs hollandais portent des jerseys orange, avec l'emblème de leur pays, « un lion » brodé sur la poitrine.

Et le match débute. Le jeu est rendu difficile par les flaques d'eau. Les Hollandais lancent de rudes attaques, poussant la balle à ras de terre. Les Suisses ont cependant une supériorité marquée, mais par suite d'une légère flottement, au bout d'une demi-heure, les Hollandais, par une descente superbe poussent la balle dans les filets. Mi-temps, 1 à 0 pour la Hollande.

Au bout d'un quart d'heure, la partie reprend, serrée. L'arbitre est contraint de siffler de nombreux fautes. Les Suisses se débattent sans compter. Un moment on peut craindre pour eux, car la guigne les talonne sans répit. C'est grâce à la vitesse de Friedrich que la fortune sourit à nouveau aux nationaux. Après une série de passes avec Martenet, le joueur saint-gallois, d'un shoot formidable, rétablit l'égalité entre les deux clubs.

Deux minutes après, nouveaux succès foudroyants de Friedrich allié à Merkt. Les «ourra» crépitent de toutes parts. C'est une gigue joyeuse et désordonnée de chapeaux, de cannes et de parapluies au-dessus des rangs des spectateurs. La partie est terminée. Les Hollandais réagissent sans vigueur et jusqu'à la fin, les Suisses conduisent la danse devant les buts de leurs partenaires. On note cependant une légère faiblesse de l'aile droite des Suisses. Le reste de l'équipe fut en tous points excellent. Quant aux Hollandais,

on pourrait leur faire grief d'avoir joué un peu trop « sec et dur ». C'est leur seul défaut. Leur équipe était de taille à rivaliser avec les nôtres et personne n'eût pensé au début que les Suisses allaient se sortir si magnifiquement de la lutte.

La course Bordeaux-Paris

PARIS, 17. — Havas. — Résultats de la course cycliste Bordeaux-Paris : 1. Christophe, qui fait son entrée au vélodrome d'hiver à 16 h. 43. Il est couvert de boue, ce qui le rend méconnaissable. Le public l'applaudit longuement. Il a couvert le parcours en 21 h. 33 minutes. 2. Heusghem arrive à 17 h. 05. 3. Mottiat arrive à 18 heures 02.

LA CHAUX-DE-FONDS

Groupe d'études sociales

La salle de la bibliothèque du Cercle ouvrier étant de nouveau libre dès le lundi 24 courant, les séances du groupe d'études sociales, section des aînés, reprendront chaque lundi à 8 heures et quart.

Manifestations

Samedi après-midi, deux cortèges, pas très nombreux, ont parcouru les rues de la ville. C'est d'abord celui des partisans de l'adhésion à la Ligue des Nations qui s'est rendu sur la Place de la Gare, où M. Rognon, député du Locle, et M. Grosclaude, professeur, prononcèrent des discours. Celui de M. Grosclaude, en particulier, fut joliment tourné mais pauvre d'arguments.

Après 5 heures, sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, un grand nombre d'auditeurs écoutèrent Paul Graber. De tous les discours entendus au cours de la campagne, celui de notre camarade fut de beaucoup le plus fort, tant son argumentation était serrée. Les questions posées par deux contradicteurs leur ont valu des réponses prouvant que Paul Graber connaît mieux que qui que ce soit le pacte et l'esprit des dirigeants de la Société des Nations. Tout en restant au sein de la réalité, il affirma dans une belle péroraison son idéalisme.

Hier soir, entre 9 et 10 heures, un cortège a parcouru les rues de notre ville. Sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, M. Bolle, avocat, a prononcé un discours. Les manifestants se sont dispersés après avoir chanté le Cantique suisse.

« Les Américains chez nous »

La pièce de M. Brioux nous est apparue fade, presque roccoco, et du plus beau genre ennuyeux. C'était-ce par suite de la surprise que nous causait une œuvre à laquelle nous prêtions un tout autre aspect ? Voici, en deux mots, le canevas de la pièce. Les Américains, en s'installant en France pendant la guerre, bouleversent les us et coutumes et les traditions françaises. Pour nous dépendre cela, M. Brioux met en opposition un officier américain, charmant et bouillant garçon, avec un vieux gentilhomme propriétaire campagnard. Le fils du gentilhomme s'est épris d'une miss de la Croix-Rouge américaine, et la sœur de ce jeune homme, jalouse l'intruse qui emmène son frère à Chicago pour l'épouser. Quelques bons mots jankee, crises de nerfs de la sœur, situations drôles. Et voilà. « Les Américains chez nous » est une pièce un peu trop... américaine !

R. G.

L'accident du Creux-du-Van

Nous recevons à la dernière heure, de nouveaux détails sur l'affreux accident que nous relatons déjà eu deuxième page. M. A. Schopp était en compagnie d'amis quand le drame se produisit. On avait fait un beau voyage de montagne et la plus franche gaieté régnait parmi le groupe à ce moment. Il était 11 heures et quart. L'imprudence terrible de M. Schopp allait jeter tantôt la plus douloureuse consternation chez les excursionnistes.

La victime fut précipitée dans un gouffre de plus de 120 mètres de haut. Elle paraît être tombée debout, sur les pieds. L'examen des fractures des os du bassin a permis de le constater. Puis, le malheureux, rebondissant encore quelques mètres, tomba sur la tête et se fractura le crâne. Le corps est dans un état épouvantable.

Nous sympathisons sincèrement avec la cruelle douleur de la famille de la victime.

Club d'échecs du Cercle ouvrier

Assemblée générale ce soir, à 8 heures, au Cercle, important.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	36.90 (36.30)	38.— (38.—)
ALLEMAGNE	11.20 (11.20)	12.25 (12.25)
LONDRES	21.62 (21.60)	21.80 (21.80)
ITALIE	26.75 (26.50)	28.— (28.—)
BELGIQUE	38.50 (38.50)	40.25 (40.25)
VIENNE	2.45 (2.45)	3.05 (3.05)
PRAGUE	9.25 (9.25)	10.75 (10.65)
HOLLANDE	206.50 (205.75)	208.25 (208.—)
MADRID	94.50 (95.25)	96.25 (97.—)
NEW-YORK :		
Câble	5.63 (5.60)	5.77 (5.75)
Chèque	5.61 (5.58)	5.77 (5.75)
RUSSIE	— (—)	— (—)

Avis à nos abonnés du dehors

Nous informons nos abonnés n'ayant pas encore effectué le paiement de leur abonnement, que les remboursements sont consignés. Aussi nous les prions de leur réserver bon accueil.

L'ADMINISTRATION.